



Assemblée Générale du  
19 janvier 2026

# Rapport moral et d'activité

Bruno LEPINE, président

# Revues de presse hebdomadaires

52 revues de presse ont été réalisées en 2025, à partir des versions numériques des 7 médias suivants :



Crédit mutuel via groupe EBRA



Rosebud SARL



Espace Group



Dirigeants du Groupe Bolloré



Groupe Publihebdos  
filiale SIPA Ouest France



Christian Latouche  
FIDUCIAL



Indépendant



Xavier Niel – Matthieu Pigasse

Les articles portent exclusivement sur les évènements en cours ou survenus en Presqu'île, à l'exclusion des déclarations politiques, notamment sur fond de campagne électorale.

# Participations aux CICA (Mairie Lyon 2)

- 10 mars
  - Ombrière place Bellecour
  - Grilles de protection de la statue de Louis XIV
- 4 novembre
  - Problème des bouchons à Bellecour
  - Projet concernant la statue de Louis XIV
  - Village de cartons à Perrache



# Rencontres avec la presse

[Accueil](#) / [Société](#) / Lyon 2e. CIL-ADPL : la fusion des associations de la Presqu'île n'aura pas lieu

**Lyon 2e. CIL-ADPL : la fusion des associations de la Presqu'île n'aura pas lieu**

[Rodolphe Koller](#) - 28 novembre 2024mis à jour le 14 février 2025

**Alors qu'une fusion avait été envisagée entre le Comité d'intérêt local Centre-Presqu'île et l'Association pour le développement de la Presqu'île de Lyon, le projet vient de tomber à l'eau sur fond de querelles interpersonnelles, mais aussi de politique.**

# 4/02/2025: Annonce de la mise en place de la ZTL

Accueil > Toute l'actualité > Le renouveau de la Presqu'île

Projets Urbains

13 février 2025

## Le renouveau de la Presqu'île



Plus de place pour les piétons, des espaces publics végétalisés, une offre de bus améliorée et des accès limités pour les véhicules motorisés : entre Bellecour et Terreaux, la zone à trafic limité va changer le cœur de Lyon dès le mois de juin. Pour tous, une nouvelle façon plus harmonieuse de vivre la Presqu'île.

500 000 personnes profitent chaque jour du centre-ville de Lyon ! Pour assurer la sécurité de tous et en particulier des piétons là où les différents modes de transports occasionnent parfois des conflits d'usages, une zone à trafic limité va se déployer entre la place Bellecour et le bas des Pentes de la Croix-Rousse en juin. À l'intérieur, une quinzaine de rues va devenir entièrement piétonne. Dans les autres artères, seuls les véhicules autorisés pourront accéder à cet espace contrôlé par des bornes. Cela concerne les véhicules des résidents, des commerçants, des

### Lexique

#### Zone à trafic limité

La zone à trafic limité a pour vocation à réserver l'accès véhiculé au cœur de la Presqu'île à certains usages : accès aux immeubles, livraisons, urgences... Le stationnement est réservé aux ayants droits. Les piétons, les vélos, et les transports en commun peuvent circuler librement.

#### Aire piétonne

Une aire piétonne est un ensemble de voies affectées à la circulation des piétons. Dans cette zone, seuls les véhicules autorisés peuvent circuler à l'allure du pas et les piétons sont prioritaires sur ceux-ci. Le stationnement sur voirie n'est pas autorisé.

# 18/02/2025 : Aménagement quartier Martinière

## DIAGNOSTIC

### RAPPEL DES ENJEUX ISSUS DU DIAGNOSTIC

#### PATRIMOINE ET PAYSAGE

- Rendre la rue de la Martinière plus homogène dans sa composition et son traitement
- > Préserver les cônes de vue
- ↔ Valoriser le passage de la Déserte
- └ Reconstituer l'ordonnancement arboré de la place Rambaud
- ─ Saisir les opportunités de végétalisation et de désimperméabilisation

#### URBANISME

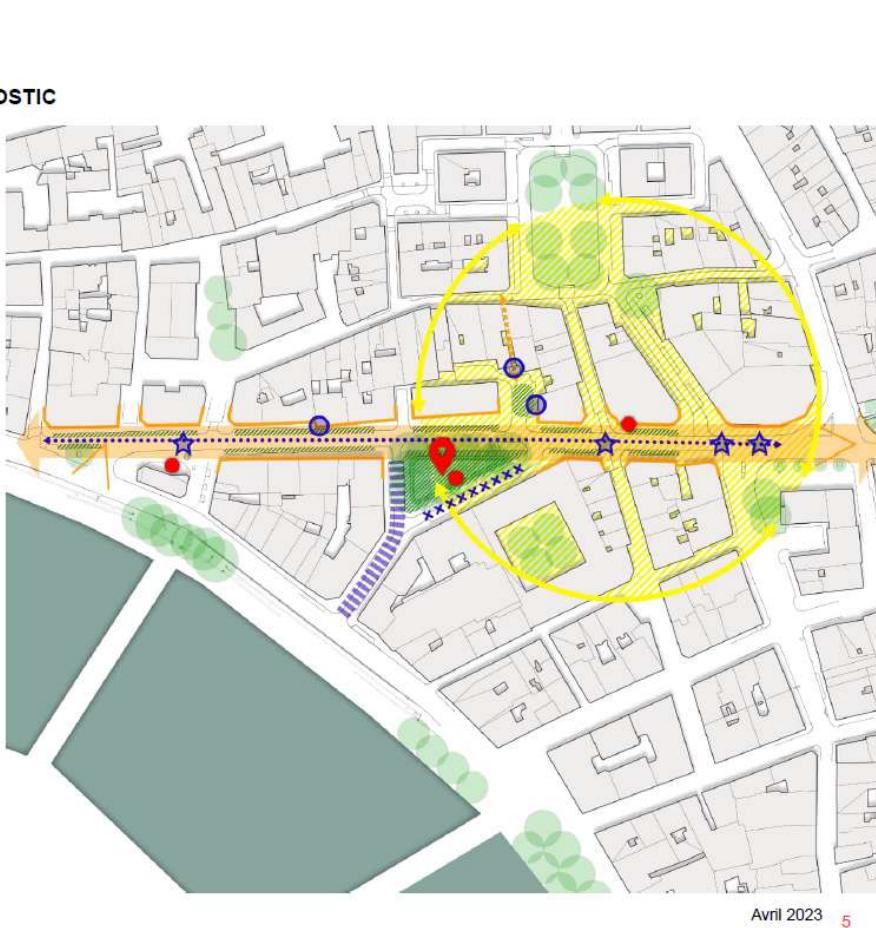
- Conforter le cœur de quartier en articulant mieux les espaces publics

#### DÉPLACEMENTS

- ↔ Apaiser la rue de la Martinière et conforter la liaison cyclable
- ✗ Fermer la rue à la circulation générale
- |||| Piétonniser les rues (aires piétonnes ou zones de rencontre)
- ★ Faciliter les traversées piétonnes
- Traiter les problèmes d'accessibilité

#### USAGES ET FONCTIONS

- 📍 Affirmer la vocation d'espace public de proximité pour la place Rambaud
- Prendre en compte les besoins ponctuels de halte, de pause et de regroupement de piétons



Avril 2023 5

# 17/03/2025 : Assemblée générale My Presqu'île



My Presqu'île, créée en septembre 2020, regroupe huit associations de commerçants du centre-ville de Lyon, représentant environ 600 à 700 commerces.

L'association vise à structurer et animer le réseau commercial, mutualiser les ressources, et promouvoir le commerce et l'artisanat dans la Presqu'île.

En 2024, My Presqu'île avait environ 500 adhérents, incluant des partenariats avec d'autres associations.

# 25/03/2025 : Rendez-vous du Patrimoine



Patrimoine et jeunesse était le thème de ces 5èmes rendez-vous qui se sont tenus à l'Hôtel de Ville. La ville tient à conserver son patrimoine, aussi investit-elle dans différents domaines : La rénovation de l'orgue de Saint-François de Sales actuelle, et l'étude du mobilier de l'Hôtel de Ville.

# 3/04/2025 : Aménagement du quai Tilsitt



**APPL**  
ASSOCIATION POUR  
LE DÉVELOPPEMENT DE  
LA PRESQU'ÎLE DE LYON

**CIL Centre-Presqu'île**  
Comité d'Intérêt Local

**2<sup>e</sup> CONSEILS DE QUARTIER BELLECOUR-CARNOT**

Madame Laurence Boffer  
Vice-présidente, Métropole de Lyon  
Monsieur Fabien Bagnon  
Vice-président Métropole de Lyon  
Monsieur Valentin Lungenstrass  
Adjoint au Maire de Lyon  
Monsieur Pierre Oliver  
Maire du 2<sup>e</sup> arrondissement

Lyon, le 25 mars 2024

Objet : Aménagement des quais Tilsitt et Joffre. Avis commun

Madame, Messieurs les élus,

Une concertation sur les aménagements des quais Tilsitt et Joffre est actuellement en cours sur le site « jeparticipe.com » de la métropole de Lyon. Le conseil de quartier Bellecour/Carnot et nos trois associations ont participé aux différents ateliers et tiennent à faire part de leur position commune sur ce projet.

Tout d'abord, nous faisons part de notre désaccord sur les enjeux tels qu'ils apparaissent sur la plateforme :

- nous regrettons que les impacts sur le stationnement n'aient pas été considérés comme un enjeu alors qu'il en est manifestement un pour les habitants, les commerçants et les visiteurs.
- Par contre, vous avez retenu comme un enjeu la continuité cyclable Sud Nord sur la rive gauche de la Saône alors que celle-ci est assurée par la VL3 sur la rive droite et que les besoins « rive gauche » ne concernent que la desserte locale à laquelle la rue Vaubecour (et les autres rues) apporte une réponse suffisante.

Aucune réunion publique n'est prévue après la présentation des trois scénarios et le point de vue des utilisateurs des places de stationnement, dont de nombreux résidents, doit pouvoir être pris en compte. C'est pourquoi, nous avons distribué 712 flyers (voir pièce jointe) et avons reçu 52 réponses, la plupart nominatives. C'est un résultat exceptionnel (7,3%) dans ce type de consultation qui montre bien l'importance de cette question.

95% des réponses indiquent que la préservation des places de stationnement est essentielle, l'insuffisance actuelle le montre après 19h.  
En outre, les réponses soulignent les points suivants :

# 04/2025 : Suppression bureaux de Poste



En une année, la presqu'ile a perdu 2 bureaux de poste, place Ampère et Terreaux rue Edouard Herriot, plus Grolée quelques temps auparavant.

Les clients sont donc obligés d'aller à la Grande Poste place Antonin Poncet pour faire leurs démarches.

Cela n'est pas pratique, non seulement pour les personnes valides, mais cela est pire pour les personnes âgées ou handicapées.

# 12/06/2025 : Aménagement rive droite du Rhône



L'enquête publique se déroule du lundi 16/06 à 9h, jusqu'au mercredi 16/07 à 17h et porte sur la totalité du projet Rive Droite (entre les ponts de Lattre de Tassigny et Gallieni)

# Réserves de l'Etat suite à l'enquête publique

Réserve n°1 :

Je constate que les flux de circulation routière sur le quai vont être, d'une part augmentés avec la création de la zone à trafic limité dans la Presqu'île et d'autre part fortement contraints avec la diminution du nombre de voies due au projet .C'est pourquoi il me paraît nécessaire de produire et de diffuser un document explicitant de manière claire et concise aux différents publics : habitants de la Presqu'île, trafic routier de transit, comment la gestion des flux de circulation routière sur les 2,5 km du projet d'aménagement a été pris en compte.

Réserve n°2 :

Les réponses apportées à la suppression d'environ 400 places de stationnement due au projet ne permettent pas de voir concrètement les solutions envisagées. Ce constat implique une élaboration et une diffusion d'un plan explicite sur les possibilités de stationnement, pendant les travaux dus à la mise en œuvre du projet et à l'issue de ceux-ci,

# 4/07/2025 : Inauguration partielle des Terrasses de la Presqu'île



# 09/2025 : Entrée ZTL rue Gentil mal signalée



Pointage des risques liés aux manœuvres des automobilistes refoulés vers la rue de la Bourse, pas encore protégée par une borne prévue devant le lycée Ampère car le sens de circulation de cette rue n'est pas encore inversé à cause du parking.

# 09/2025 : Angle rue Col Chambonnet Quai Tilsitt



Le débouché de la rue du Col Chambonnet, très chargé malgré le nouveau réglage des feux par le trafic de la rue de la Barre et la sortie du parking, est bloqué par un passage piéton très emprunté vers le pont Bonaparte, ce qui génère d'importants bouchons.

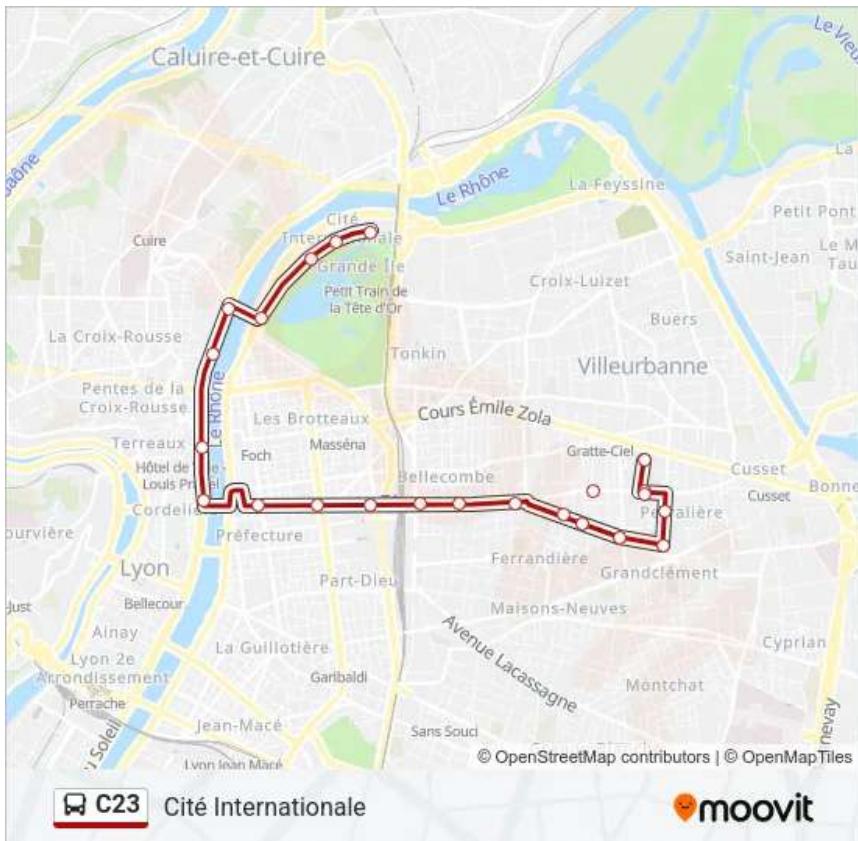
# 8/10/2025 : Arrêts du bus C23



L'arrêt Hôtel de Ville est situé place Tolozan au bas du quai André Lassagne, alors qu'il serait beaucoup mieux deux cents mètres plus loin, vers la sortie du parking Hôtel de Ville, où il y a un autre arrêt de bus. De cette manière, les voyageurs seraient plus près du métro place de la Comédie.

L'arrêt Cordeliers est situé au niveau du passage Ménestrier, soit très loin du métro Cordeliers. Nous proposons qu'il soit reporté place des Cordeliers, et le bus pourrait soit faire demi-tour sur la place, devant Saint-Bonaventure, soit emprunter la rue Claudia à droite, pour rejoindre le quai et le pont Lafayette.

# Réponse du SYTRAL



L'arrêt Hôtel de Ville direction Flachet est en effet situé sur la place Tolozan et a repris les arrêts précédemment desservis par la ligne C5. L'arrêt plus au sud, desservi par les lignes régions, est aujourd'hui trop court pour accueillir les bus articulés de la ligne C23 et assurer l'accessibilité complet de cet arrêt. Dans le cadre du projet Rive Droite, il est bien prévu le repositionnement de cet arrêt sur l'arrêt actuel des cars Région et dans la continuité des flux piétons arrivant du pôle Hôtel de Ville ou du pont Morand.

L'arrêt Cordeliers direction Flachet est situé au niveau de la rue Gentil, via un aménagement provisoire. De la même manière, il est prévu dans le cadre du projet Rive Droite que ce quai soit situé plus proche de Cordeliers, au niveau du 25 quai Jean Moulin, au plus proche de la place des Cordeliers. Dans la configuration actuelle des voiries et du carrefour, et au regard du mouvement à effectuer par le bus en direction du pont Lafayette, il n'était malheureusement pas possible que de préfigurer cette position de l'arrêt dès juin 2025.

# 17/10/2025 : Demande de bateau rue Mercière



Lors du CICA hier soir, à la mairie du 2, nous vous avons demandé de créer un passage piéton avec trottoir bateau, rue Grenette au droit de la rue Mercière côté nord. Vous nous avez répondu que cela n'est pas possible à cet endroit, car il y a un arrêt de bus à quelques mètres, mais que cela peut être envisagé un peu plus à l'est, entre les rues Mercière et de Brest. Nous vous demandons officiellement d'étudier la question.

# 12/2025 : Protection du socle de la statue de Louis XIV



La solution pour laquelle la Métropole a donc décidé d'opter est invisible mais préventive. Choisie et installée récemment, cette dernière est un revêtement empêchant la peinture de pénétrer dans le socle a indiqué la collectivité, confirmant une information d'Actu Lyon.

Son principe est simple, le revêtement est enlevé lorsqu'il est tagué, puis, remplacé. Un principe simple mais coûteux puisque chaque nettoyage coûte environ 3 500 euros à la Métropole.

Cette dernière affirme qu'un budget spécial sera dédié à ces interventions, sans en annoncer la somme.

# Activités 2025 : visite du musée des Beaux Arts



4 avril : Visite de l'exposition des peintres lyonnais au MBA

# 16/12/2025 : Dîner-conférence rue du Major Martin



# Communication externe

Publications sur X (ex-Twitter) : <https://x.com/Comitepresquile>

Courriers, mails aux élus (en copie sur les pages du site Internet)

Signalisations sur 

Site Internet :

**CIL Centre Presqu'île** (<https://associationcpi.e-monsite.com/>)





## Accueil

### Le mot du Président - 23 avril 2025

Depuis début janvier, un nouveau bureau s'est constitué au sein du Conseil d'administration de l'association. Comme nous l'avions dit, nous travaillons collégialement, chacun participe aux décisions, et à la revue de presse.

Outre le travail concernant l'urbanisme et les mobilités que nous poursuivons en participant aux différentes réunions organisées par la Ville et la Métropole, nous essayons d'accompagner les projets en faisant des suggestions, et à chaque fois de rebondir sur le côté patrimonial de la presqu'île et de la ville de Lyon.

Prochainement des visites et conférences vous seront proposées, car la presqu'île regorge de trésors qui souvent sont mal connus. Nous avons récemment proposé de découvrir les peintres lyonnais, et les découvertes archéologiques qui ont été faites à l'Hôtel-Dieu.

Les visites ou conférences pourront se poursuivre dans un café ou restaurant, de manière à faire plus ample connaissance, car recevoir des informations par internet est très bien, mais se connaître et se découvrir est encore mieux !



Bruno Lépine

⊕ [Principaux projets suivis](#)

⊕ [Nos élus](#)

⊕ [Communication](#)

⊕ [Evénements à venir](#)

⊕ [UCIL](#)

⊕ [Documentation](#)

⊕ [Autres](#)



# Fréquentation du Site Internet

## 2187 visiteurs uniques et 8374 pages vues en 2025

Mois	Visiteurs	Pages vues	Pages vues/visiteur
Janvier	194	405	2.09
Février	145	242	1.67
Mars	89	134	1.51
Avril	63	99	1.57
Mai	162	211	1.3
Juin	255	684	2.68
Juillet	199	4415	22.19
Août	145	271	1.87
Septembre	280	857	3.06
Octobre	204	273	1.34
Novembre	230	405	1.76
Décembre	221	378	1.71

**23593 utilisateurs** ont visité votre site depuis sa création  
le **13/11/2008** pour un total de **63728 pages vues**.

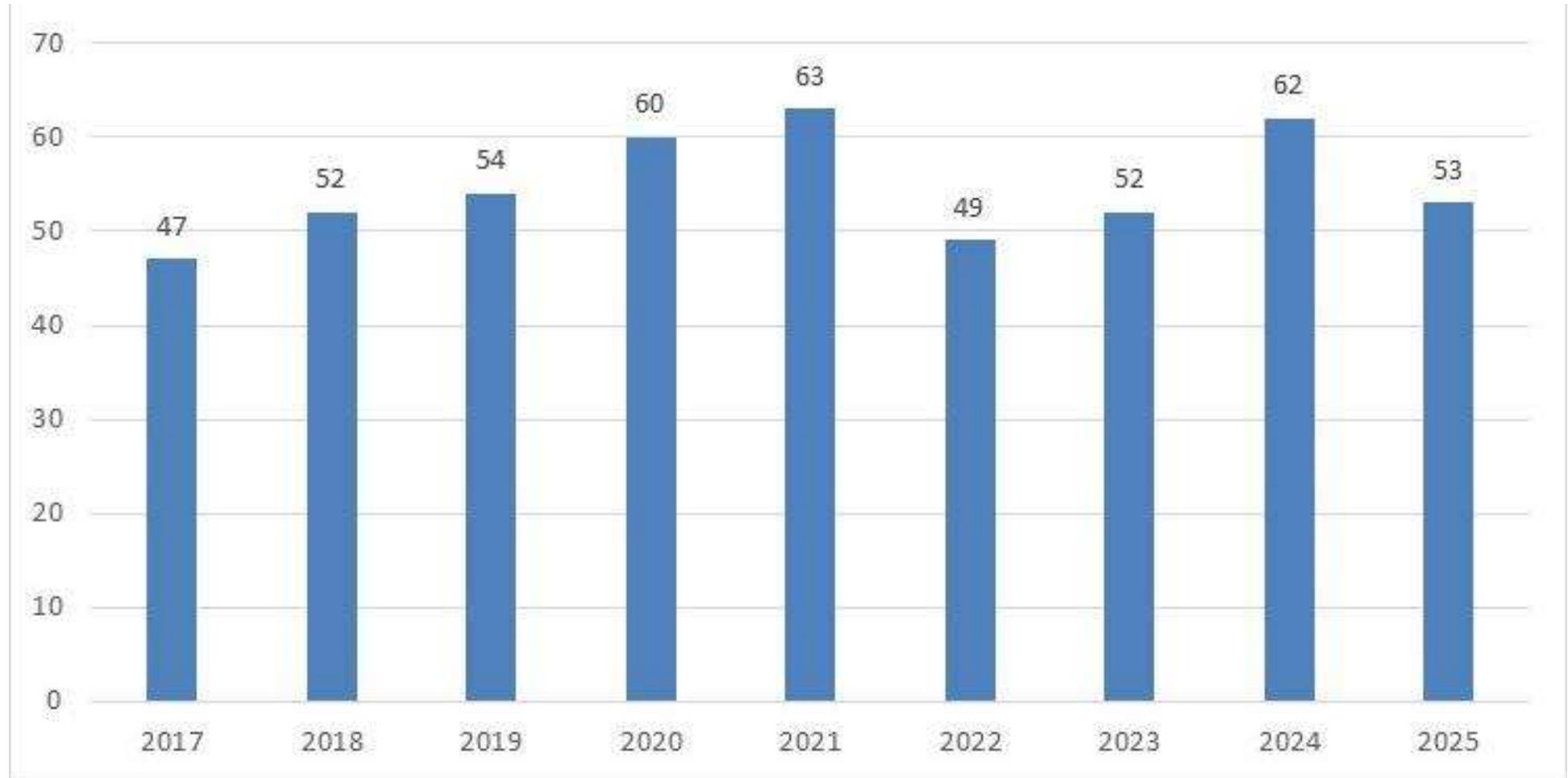
# Répartition des adhérents du CIL-CPI



Signalements divers au nom du CIL sur Toodego



# Evolution du nombre d'adhérents au CIL-CPI



# Adhérents du CIL-CPI

Il ne tient qu'à vous que nous soyons plus nombreux !



# Et pour 2026 ?

Quai rive droite en fonction du résultat des élections  
Périmètre et horaires et ayants droit de la ZTL

# Rapport financier

## Présentation des comptes 2025

### (1<sup>er</sup> octobre 2024 au 30 septembre 2025)

Gilles de ROMANET, Trésorier

# Dépenses et recettes

Dépenses		Recettes	
• Cotisation/assurance UCIL	155	• Cotisations	1 325
• Frais bureau	166	• Animations	165
• Abonnements	228	• Diner conférence 12/24	925
• Site internet	66	• Diner conférence 12/25	250
• Animations/galette	341	• Produits financiers	442
• Projecteur	159		
• Fleurs M. Marcout	50		
• Diner conférence 12/24	1		
030			
• Acompte diner 12/25	540		
<b>Total</b>	<b>2 735</b>	<b>Total</b>	<b>3 107</b>
<b>Excédent</b>	<b>+ 372</b>		

## Avoirs

Au 1 <sup>er</sup> octobre 2024		Au 30 septembre 2025	
• Compte courant	<b>3 832</b>	• Compte courant	<b>3 762</b>
• Livret d'épargne	<b>14 754</b>	• Livret d'épargne	<b>15 196</b>
<b>Total</b>	<b>18 586</b>	<b>Total</b>	<b>18 958</b>
<b>Résultat</b>	<b>+ 372</b>		

Pour l'exercice 2025/2026

la cotisation est maintenue à

**25 euros**

*NB : les cotisations versées depuis le 1<sup>er</sup> août 2025 sont imputées à l'exercice 2025/2026.*

*Les adhérents concernés sont donc à jour pour cet exercice.*



**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

# Elections au Conseil d'Administration

19 février 2026

# Vos administrateurs le Bureau

	<p><b>Bruno LEPINE</b> Président <a href="mailto:b.lepine@wanadoo.fr">b.lepine@wanadoo.fr</a></p> <p>Journaliste</p>
	<p><b>Christian PAUL</b> Secrétaire <a href="mailto:christian.jl.paul@gmail.com">christian.jl.paul@gmail.com</a></p> <p>Cadre dirigeant e.r</p> <p><b>Mandat à renouveler</b></p>
	<p><b>Gilles BARNY de ROMANET</b> Trésorier <a href="mailto:gillesderomanet@wanadoo.fr">gillesderomanet@wanadoo.fr</a></p> <p>Cadre dirigeant de banque e.r.</p>

# Administrateurs



**Martine DIQUELOU**  
Administratrice  
[violette.39@hotmail.fr](mailto:violette.39@hotmail.fr)

Photographe  
Membre du Conseil Territorial EOVI-AESIO  
Administratrice du P.S. Bourbonien  
Ambassadeur de l'Ordre Lafayette International



**Jean-Marc GUIGUE**  
Administrateur  
[guigue\\_jean-marc@orange.fr](mailto:guigue_jean-marc@orange.fr)

Directeur d'hôpital e.r.



**Dominique JACOTET**  
Administratrice  
[djacotet@hotmail.com](mailto:djacotet@hotmail.com)



**Dominique LAFONT**  
Administratrice  
[lafont.dom@gmail.com](mailto:lafont.dom@gmail.com)

Animatrice d'ateliers de peinture pour enfants.  
Arthérapeute en hôpital psychiatrique (Vinatier)

**Mandat à renouveler**



**Patrick MARTIN GENIER**  
Administrateur

Essayiste, presse écrite et Europe, internationale,  
géostratégie mondiale, droits de l'Homme, affaires  
publiques et institutionnelles

Enseignant à Sciences Po et à l'INALCO,  
spécialiste de l'Europe

Administrateur de l'association Jean Monnet

# Rappel des statuts

## **ARTICLE 7- CONSEIL D'ADMISTRATION**

L'assemblée Générale élit un Conseil d'Administration comportant de 5 à 20 membres élus pour une durée de trois ans. Ses membres sont rééligibles.

En cas de besoin, le Conseil pourvoit provisoirement à la désignation de nouveaux membres. Il est procédé à leurs confirmations par l'Assemblée Générale qui suit.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par trimestre, sur convocation de son Président. Il examine les réclamations présentées par les adhérents et décide de l'action à entreprendre auprès des pouvoirs Publics.

## **ARTICLE 8- BUREAU**

Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un Bureau comprenant :

- un Président
- un ou deux Vice-Présidents
- un Secrétaire Général et éventuellement un Secrétaire Adjoint
- un Trésorier Général et éventuellement un Trésorier Adjoint.

Le Bureau se réunit, sur convocation de son Président, aussi souvent que nécessaire pour étudier les questions devant faire l'objet des décisions du conseil d'Administration et préparer les rapports devant être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les membres du Bureau restent en fonction pendant toute la durée de leur mandat d'administrateur.

# Nouveaux candidats

Aucun(e) candidat(e) ne s'est fait connaître

## Mandats à renouveler pour 3 ans



**Dominique LAFONT**  
Administratrice  
[lafont.dom@gmail.com](mailto:lafont.dom@gmail.com)

Animatrice d'ateliers de peinture pour enfants.  
Arthérapeute en hôpital psychiatrique (Vinatier)



**Christian PAUL**  
Secrétaire  
[christian.jl.paul@gmail.com](mailto:christian.jl.paul@gmail.com)

Cadre dirigeant e.r